

Brevet de leadership scolaire

GUIDE DES EXIGENCES

Dernière mise à jour : janvier 2025

Direction des brevets d'enseignement et des normes

Section des brevets

Case postale 700

402, rue Main Nord

Russell (Manitoba)

R0J 1W0

1 800 667-2378

204 773-2998

Télécopieur : 204 773-2411

Courriel : certification@gov.mb.ca

Site Web : www.edu.gov.mb.ca/m12/perfprof/brevet

Table des matières

Introduction	1
Exigences pour l'obtention du brevet	1
Programmes d'études postbaccalauréat répondant aux exigences du brevet	2
Obtention de crédits universitaires pour les cours dirigés par les organisations professionnelles	2
Les cours dirigés par des organisations professionnelles et répondant aux exigences du brevet en leadership scolaire	2
Cours dirigés par une organisation professionnelle admissibles à des crédits universitaires pour d'autres programmes d'études	3
Processus de demande, évaluation des titres et frais	3
Annexe A : Cinq domaines de connaissances et de compétences pour le leadership scolaire	4
Annexe B : Liste des cours par université	9
Université de Brandon	9
Université du Manitoba	11
Université de Saint-Boniface	14
Cours dirigés par des organisations professionnelles	16
Références bibliographiques	17

Introduction

L'obtention d'un brevet de leadership scolaire n'est pas obligatoire pour accepter un poste de direction administrative au Manitoba.

Les préalables auxquels doit répondre une personne avant d'accepter un poste de direction sont déterminés par la division scolaire ou l'autorité qui embauche.

Exigences pour l'obtention du brevet

Pour obtenir un brevet de leadership scolaire, il faut :

- a) être titulaire d'un brevet permanent d'enseignement professionnel valide du Manitoba;
- b) compter au moins trois ans d'expérience reconnue en enseignement **en étant titulaire d'un brevet permanent d'enseignement professionnel valide du Manitoba** ou d'un brevet d'enseignement reconnu délivré par une autorité de l'extérieur du Manitoba, et satisfaire à l'une des exigences ci-dessous :
 - i. avoir terminé un programme de diplôme postbaccalauréat reconnu de 30 heures-crédits¹ axé sur l'administration scolaire offert par une faculté d'éducation et qui comprend :
 - quinze (15) heures-crédits de cours de base relatifs aux connaissances, aux compétences et aux comportements de leadership;
 - six (6) heures-crédits de cours élaborés par des organisations professionnelles et portant sur au moins un des cinq domaines de connaissances et de compétences;
 - neuf (9) heures-crédits de cours au choix.
 - ii. Avoir obtenu un diplôme reconnu de maîtrise en éducation avec spécialisation en administration scolaire et comptant au moins 30 heures-crédits.

L'**annexe A** présente les cinq domaines de connaissances et de compétences que doivent cibler les cours de base et ceux que proposent les organismes à caractère éducatif.

¹ Un « programme d'études postbaccalauréat » est un programme reconnu de diplôme ou de brevet spécialisé en administration scolaire d'au moins 30 heures-crédits que l'on suit après avoir obtenu un baccalauréat en éducation.

Programmes d'études postbaccalauréat répondant aux exigences du brevet

Voici les programmes d'études postbaccalauréat axés sur l'administration scolaire qui répondent aux exigences du brevet en leadership scolaire :

- | | |
|---|------------------------------|
| • Diplôme postbaccalauréat en éducation | Université du Manitoba |
| • Diplôme postbaccalauréat en éducation | Université de Saint-Boniface |

Les personnes qui souhaitent suivre des cours admissibles peuvent aussi consulter la liste des cours qu'offre l'Université de Brandon. Veuillez noter, cependant, qu'il faudrait confirmer l'admissibilité du cours auquel vous souhaitez vous inscrire à l'Université de Brandon auprès de l'établissement où vous êtes inscrit – l'Université de Saint-Boniface ou l'Université du Manitoba – pour le programme de postbaccalauréat.

L'annexe B présente la liste des cours par université.

Des cours approuvés dirigés par des organisations professionnelles peuvent être offerts par les organisations scolaires suivantes :

- La Manitoba Association of School Superintendents
- La Manitoba School Boards Association
- The Manitoba Teachers' Society
- Le Council of School Leaders

Des organisations scolaires tierces en lien avec les organisations citées ci-dessus peuvent aussi offrir des cours approuvés dirigés par des organisations professionnelles.

Obtention de crédits universitaires pour les cours dirigés par les organisations professionnelles

Les cours dirigés par des organisations professionnelles et répondant aux exigences du brevet en leadership scolaire

Les personnes qui souhaitent obtenir des crédits universitaires pour des cours dirigés par une organisation professionnelle **et répondant aux exigences** du brevet de leadership scolaire **doivent d'abord être inscrites à un programme admissible et obtenir une autorisation écrite de l'université avant de s'inscrire à un cours dirigé par une organisation scolaire.**

Il n'est pas possible de reprendre un tel cours de trois heures-crédit après l'avoir réussi dans le seul but de satisfaire à l'exigence des six heures-crédits.

Avant de vous inscrire à un programme d'études postbaccalauréat en vue d'obtenir votre brevet de leadership scolaire, veuillez vérifier auprès de votre établissement d'enseignement postsecondaire si le programme que vous avez choisi est le bon programme.

Cours dirigés par une organisation professionnelle admissibles à des crédits universitaires pour d'autres programmes d'études

Les établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba choisissent, à leur discrétion, d'accorder ou non à des étudiants inscrits à **d'autres programmes d'études** des crédits universitaires pour des cours dirigés par des organisations professionnelles qui ne satisfont pas aux exigences du brevet de leadership scolaire.

Les personnes souhaitant obtenir des crédits universitaires pour un cours dirigé par une organisation professionnelle dans un autre programme d'études **doivent être inscrites à un programme admissible** dans l'un des établissements d'enseignement postsecondaire suivants :

- Université de Brandon,
- Université du Manitoba,
- Université de Saint-Boniface,
- Université de Winnipeg.

Elles doivent en outre obtenir une autorisation écrite de l'université avant de s'inscrire au cours dirigé par une organisation professionnelle pour voir le crédit associé à ce cours transféré à leur programme.

Processus de demande, évaluation des titres et frais

Après avoir terminé un programme de diplôme postbaccalauréat admissible ou une maîtrise en éducation reconnue avec spécialisation en administration scolaire et que votre diplôme ou grade vous a été décerné, remplissez et soumettez le Formulaire de demande de reclassification salariale et de brevet de spécialiste disponible en ligne :

<https://www.edu.gov.mb.ca/m12/perfprof/brevet/formulaires.html>

Les frais d'évaluation sont de 60 \$ (si vous êtes admissible, les frais de reclassification salariale sont de 50 \$, pour un total de 110 \$)

Veillez noter : *Le relevé de notes doit indiquer que le grade ou le diplôme a été obtenu afin qu'une évaluation soit effectuée.*

Demandez à votre établissement d'enseignement postsecondaire d'envoyer votre relevé de notes officiel directement à :

Section des brevets
C.P. 700
402, rue Main Nord
Russell (Manitoba) R0J 1W0
OU
certification@gov.mb.ca

Annexe A : Cinq domaines de connaissances et de compétences pour le leadership scolaire

1^{er} Domaine

Contexte culturel et éducatif

Les dirigeants scolaires comprennent les contextes social, politique, socio-économique, juridique et culturel de l'éducation au Manitoba, et le rôle qu'ils y jouent. Leur compréhension des contextes actuels les rend plus aptes à façonner l'avenir.

Les dirigeants scolaires du Manitoba ont une connaissance et une compréhension attentive des éléments suivants :

1. les buts que poursuivent les écoles ainsi que la nature et les valeurs de l'éducation publique;
2. les grandes structures des systèmes scolaires canadiens, leur évolution et leurs motivations (systèmes scolaires provinciaux, dont le système français, l'immersion française, le système scolaire des Premières Nations ou le système fédéral, les écoles indépendantes et l'enseignement à domicile);
3. les conjonctures sociale, politique, socio-économique et culturelle en lien avec l'enseignement au Manitoba, dont :
 - les questions de justice sociale, de diversité et d'équité;
 - l'éducation des Autochtones et la réconciliation;
 - les élèves internationaux, les immigrants et les réfugiés;
 - les écoles communautaires;
 - l'inclusivité et l'accessibilité;
 - la durabilité;
 - l'éducation dans la langue de la minorité;
 - la sensibilisation au multiculturalisme et le savoir-faire culturel;
 - l'incidence des technologies;
4. les recherches et points de vue actuels sur l'évolution de l'enseignement et les améliorations apportées à l'école (par exemple, la participation tangible des parents ou de la collectivité) et le rôle du directeur d'école dans l'administration d'excellentes écoles sensibles aux besoins de leur collectivité;

Les dirigeants scolaires du Manitoba sont au fait des responsabilités et des droits juridiques, contractuels et professionnels applicables à ce domaine, notamment :

- la Loi sur les écoles publiques;
- la Loi sur les écoles communautaires;
- la Loi sur l'administration scolaire;
- la Constitution canadienne ainsi que les codes fédéral et provincial des droits de la personne;
- les droits linguistiques des minorités prévus à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés;
- la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée ainsi que la Loi sur les renseignements médicaux personnels;
- la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains;
- la Loi sur l'éducation internationale;
- le Code de conduite provincial;
- le code de conduite de la Manitoba Teachers' Society.

2^e Domaine

Leadership en éducation

Les dirigeants scolaires établissent pour leurs écoles, communiquent et enrichissent dans le cadre de leur division scolaire et de la province, une vision commune qui témoigne des besoins de la collectivité. Ils comprennent le rôle qui leur incombe dans l'établissement des orientations, possèdent les compétences pour créer des liens dans l'école et auprès de la collectivité en général, et savent comment renforcer la capacité des élèves à réussir.

Les dirigeants scolaires du Manitoba ont une connaissance et une compréhension attentive des éléments suivants :

1. les théories du leadership et du développement du leadership (par exemple, les théories et les pratiques du leadership partagé, éthique ou transformateur);
2. la création d'équipes, de structures et de processus axées sur la collaboration qui placent les besoins des élèves en matière d'éducation au cœur de la prise de décision;
3. la création et la direction d'équipes déterminées à fournir des services efficaces aux élèves, notamment :
 - des programmes proactifs;
 - des interventions en situation de crise;
 - la gestion de cas et une utilisation efficace du personnel de l'école, de la division scolaire et de la collectivité;
4. la coordination de processus de collaboration qui mettent à contribution le personnel, les parents et la collectivité dans la définition de valeurs, d'une vision et d'une mission communes, et dans l'établissement d'une interdépendance féconde entre les écoles, les familles et les collectivités;
5. l'établissement et le maintien d'attentes élevées en matière d'éducation et d'un climat positif (fondé sur l'inclusion, le respect et l'équité) à l'école :
 - résolution de conflits, médiation, pratiques réparatrices;
6. les stratégies d'évaluation et cadres de responsabilisation, de même que le recours à diverses formes de données pour évaluer les besoins et les capacités, et pour garantir et soutenir une éducation de grande qualité;
7. l'importance de servir de modèle en matière de développement personnel de leadership, de conscience de soi et de réflexion.

Les dirigeants scolaires du Manitoba sont au fait des responsabilités et des droits juridiques, contractuels et professionnels applicables à ce domaine, notamment :

- la Loi sur les écoles publiques;
- la Loi sur l'administration scolaire;
- la Loi sur les services à l'enfant et à la famille;
- la Loi sur la protection des enfants (communication de renseignements);
- les politiques provinciales concernant les plans scolaires, les rapports, et les conseils consultatifs pour la direction des écoles.

3^e Domaine

Leadership en enseignement

La direction de l'enseignement et de l'apprentissage fait partie intégrante du leadership scolaire. Les dirigeants scolaires maîtrisent et enrichissent sans cesse les connaissances et compétences nécessaires pour assurer un enseignement et un apprentissage professionnel efficaces afin de soutenir le personnel enseignant dans son travail pour la réussite des élèves.

Les dirigeants scolaires du Manitoba ont une connaissance et une compréhension attentive des éléments suivants :

1. le programme d'études, la pédagogie et les pratiques exemplaires liées à l'enseignement et à l'évaluation au Manitoba;
2. le rôle de la direction dans le maintien de l'attention sur le rendement et la réussite scolaire :
 - stratégies proactives pour optimiser la participation, l'assiduité et le comportement des élèves;
 - consignation et communication des progrès des élèves;
 - collecte et gestion des données;
3. les stratégies visant à soutenir le personnel dans son travail en enseignement et en apprentissage :
 - principes d'apprentissage des adultes;
 - processus et étapes du perfectionnement du personnel;
 - plan de perfectionnement professionnel;
 - encadrement de l'enseignement;
4. les stratégies qui soutiennent les pratiques efficaces pour les élèves autochtones, les élèves internationaux, les réfugiés et les immigrants, les apprenants de l'anglais langue additionnelle;
5. les nouvelles technologies et leur incidence potentielle sur l'apprentissage.

Les dirigeants scolaires du Manitoba sont au fait des responsabilités et des droits juridiques, contractuels et professionnels applicables à ce domaine, notamment :

- professionnels applicables à ce domaine, notamment :
- la Loi sur les écoles publiques, y compris les dispositions concernant les programmes d'éducation appropriés;
- la Loi sur l'administration scolaire;
- la Loi sur les écoles communautaires;
- les guides des programmes d'études provinciaux, les documents d'appui et les exigences en matière de rapports.

4^e Domaine

Leadership en gestion du personnel

Au cœur de la mission du leadership scolaire figurent la constitution d'une équipe de pédagogues et le maintien d'un climat scolaire qui misent sur la réussite et le bien-être de tous les élèves. En matière de gestion des ressources humaines, les dirigeants scolaires détiennent des connaissances et des compétences applicables aussi bien au personnel professionnel qu'au personnel de soutien.

Les dirigeants scolaires du Manitoba ont une connaissance et une compréhension attentive des éléments suivants :

1. les processus local et provincial de négociation collective, la législation en matière de droits de la personne et les conventions collectives qui s'appliquent à l'ensemble du personnel scolaire;
2. les processus, les compétences et les rôles associés au recrutement de personnel, à la sélection de candidats, à l'affectation, la supervision et l'évaluation, aux mesures disciplinaires progressives et à la cessation d'emploi :
 - les principes directeurs et les pratiques;
 - les documents requis;
3. les processus et les méthodes de perfectionnement du personnel, pour soutenir et retenir ses membres à divers stades de leur carrière :
 - formation initiale à l'enseignement (candidats à l'enseignement);
 - initiation des nouveaux enseignants;
 - mentorat;
 - encouragement à poursuivre le perfectionnement professionnel;
4. les habiletés en relations humaines et les qualités associées à la saine gestion du personnel (telles l'écoute active, la rétroaction et la résolution de conflits);
5. la capacité à favoriser l'équilibre affectif du personnel et le développement de carrière.

Les dirigeants scolaires du Manitoba sont au fait des responsabilités et des droits juridiques, contractuels et professionnels applicables à ce domaine, notamment :

- la Loi sur les écoles publiques;
- la législation en matière de droits de la personne;
- la Loi sur les relations du travail;
- la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail;
- les conventions collectives et les manuels de politiques de la division scolaire;
- Le code de conduite de la division;
- le code de conduite de la Manitoba Teachers' Society.
- la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée ainsi que la Loi sur les renseignements médicaux personnels.

5^e Domaine

Administration scolaire

Les dirigeants scolaires veillent à la gestion efficace de l'organisation et des ressources afin de créer et de maintenir un milieu scolaire sûr, efficient et efficace. Leurs connaissances et leurs compétences leur permettent de s'acquitter de la gestion au quotidien, de la tenue des dossiers et de la production de rapports d'activités.

Les dirigeants scolaires du Manitoba ont une connaissance et une compréhension attentive des éléments suivants :

1. la prise de décision et la création de politiques éclairées, créatives et fondées sur la collaboration (par exemple, les politiques relatives aux communications électroniques et aux médias sociaux);
2. les stratégies de gestion efficace de réunions avec des parties prenantes;
3. les processus d'élaboration de budget et d'affectation des ressources à l'échelle de la province, de la division scolaire et de l'école, dont les rapports financiers :
 - sensibilisation à l'égard des ressources externes (subventions, membres de la collectivité, organismes, etc.) et de leur pertinence pour la vision de l'école;
 - alignement des ressources financières, humaines et matérielles sur les objectifs de l'école;
4. la gestion des périodes d'enseignement, depuis l'établissement des horaires jusqu'au placement des élèves;
5. l'établissement d'un milieu scolaire bienveillant et sain, notamment par l'entretien de liens avec des organismes et organisations externes qui soutiennent et protègent les enfants;
6. la gestion des ressources matérielles de l'école et de leur utilisation par la collectivité :
 - utilisation des installations et des terrains de l'école tous les jours, 24 heures sur 24;
 - nouveaux immeubles;
7. l'utilisation des nouvelles technologies pour optimiser l'efficacité de l'école.

Les dirigeants scolaires du Manitoba sont au fait des responsabilités et des droits juridiques, contractuels et professionnels applicables à ce domaine, notamment :

- la Loi sur les écoles publiques;
- la Loi sur les services à l'enfant et à la famille;
- la Loi sur la protection des enfants (communication de renseignements);
- la législation en matière de droits de la personne;
- les conventions collectives de la division scolaire;
- les manuels de politiques divisionnaires;
- la législation sur la sécurité à l'école et les plans de sécurité;
- la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail;
- le Guide administratif pour les écoles du Manitoba.

Annexe B : Liste des cours par université

Université de Brandon

Maîtrise en éducation avec spécialisation en administration scolaire (36 heures-crédits).

Exigences de base

Quinze (15) heures-crédits de cours universitaires portant sur les cinq domaines de connaissances et de compétences.

Numéro du cours	Titre du cours	Heures-crédits	Domaine 1	Domaine 2	Domaine 3	Domaine 4	Domaine 5
01.752	Introduction to Educational Administration	3	x				
01.755	Educational Leadership (formerly Administrative Leadership in Educational Institutions)	3		x			
02.780	Curriculum Foundations	3			x		
01.757	Supervisory Policy and Practice	3				x	
01.758	School Administration and the Law	3					x

En plus de satisfaire aux exigences de base, la maîtrise en éducation avec spécialisation en administration scolaire peut être obtenue en terminant :

1. **un mémoire;**
2. **douze (12) heures-crédits de cours au choix.**

Cours au choix

Douze (12) heures-crédits (par exemple, des cours de la liste ci-dessous).

Numéro du cours	Titre du cours	Heures-crédits
01.754	History & Development of Organizational Theory	3
01.759	Introduction of Educational Planning	3
01.760	Organizational Development in Education	3
01.762	The Economic Context of Educational Administration	3
01.764	The Community, the School & The Classroom Teacher	3
01.765	Introduction to the Politics of Education	3
01.767	Development & Administration of Indigenous Education in Canada	3
01.768	Current Issues in Indigenous Education	3
01.769	Practicum in Educational Administration	3
01.770	Issues and Trends in Educational Administration (topics course)	3

Numéro du cours	Titre du cours	Heures-crédits
01.775	Introduction to Adult Education	3
01.776	Program Planning & Evaluation in Adult Education	3
01.777	Seminar in Adult Teaching & Learning	3
01.790	Graduate Research Seminar in Education	3
02.784	Curriculum Development in Rural, Indigenous and Northern Schools	3
02.792	Practicum in Curriculum and Pedegogy	3
02.799	Graduate Research Seminar in Education	3
03.764	Wild Pedagogies (previously a topics course until course code 07.798)	3
03.765	Introduction to Educational Technology: Theory & Practice	3
04.700	The Educational Process: Developmental Stages	3
04.704	Guidance & Counselling: Interventions	3
04.705	Guidance and the Classroom Teacher	3
07.714	Introduction to Educational Research Methodologies	3
04.730	Current Issues in Counselling	3
04.748	Autism and Education	3
04.749	Advanced Disability Studies in Education	3
04.776	Social Ecological Resilience	3
07.752	Overview of Educational Issues	3
07.753	Seminar in Education: Rural, Aboriginal and Norther Educational Issues	3
07.754	Practicum in Education	3
07.755	Practicum in Community-Based Research	3
07.765	Qualitative Research Methods	3
07.780	Graduate Scholarly Writing	3
07.789	Advanced Research Methods (1 credit hour courses)	
	Duoethnography I	1
	Literature Reviews	1
	Case Study	1
	Storytelling I	1
	Storytelling II	1
	Storytelling III	1
07.798	Selected Topics in Education	3

Université du Manitoba

Diplôme postbaccalauréat en éducation axé sur l'administration scolaire (30 heures-crédits)

Exigences de base

Quinze (15) heures-crédits de cours universitaires portant sur les cinq domaines de connaissances et de compétences

Numéro du cours	Titre du cours	Heures-crédits	Domaine 1	Domaine 2	Domaine 3	Domaine 4	Domaine 5
EDUA 5010	Introduction to Educational Administration	3	x				
EDUA 5014	Educational Leadership	3		x			
EDUA 5060	Principles of Instructional Supervision	3			x		
EDUA 5040	Personnel Administration in Education	3				x	
EDUA 5030	Management of Educational Institutions	3					x

Cours au choix

Neuf (9) heures-crédit de cours universitaires

Numéro du cours	Titre du cours	Heures-crédits
EDUA 5020	Principles of Curriculum Development	3
EDUA 5070	Organizational Behaviour in Educational Institutions	3
EDUA 5090	Recent Developments in Educational Administration 2	3
EDUA 5100	Issues in the Administration of Education	3
EDUA 5710	Readings in Educational Psychology 1	3
EDUA 5730	Recent Developments in Educational Psychology 1	3
EDUA 5740	Recent Developments in Educational Psychology 2	3
EDUA 5760	Psychology of Instruction in Educational Contexts	3
EDUA 5012	Legal and Administrative Aspects of Schools for Clinicians	3
EDUA 5080	Recent Developments in Educational Administration 1	3
EDUB 5870	Mentoring for Teachers	3
EDUB 5940	Instructional Product Development	3
EDUA 5200	Readings in Educational Foundations	3
EDUA 5210	Recent Developments in Educational Foundations 1	3
EDUA 5230	Studies in International Education	3
EDUA 5602	Introduction to Inclusive Special Education	6
EDUA 5610	Field Experience in Inclusive Special Education	6

Numéro du cours	Titre du cours	Heures-crédits
EDUA 5620	Teaching Children Through Alternative and Augmented Communication	3
EDUA 5630	Assessment and Instruction in Inclusive Special Education	6
EDUA 5640	Inclusive Special Education: Early and Middle Years	3
EDUA 5650	Inclusive Special Education: High School and Transition to Adult Life	3
EDUA 5660	Organization and Delivery of Resource Program and Support Services	3
EDUA 5670	Strategies for Organizing Inclusive Classrooms and Schools	3
EDUA 5680	Promoting Responsible Behaviour in Educational Settings	3
EDUA 5690	Focus on Exceptionality: Gifted and Talented	3
EDUA 5770	Focus on Exceptionality: An Ecological Approach to FAS/E	3
EDUA 5480	Counselling Skills	3
EDUA 5490	Field Placement in Counselling	3
EDUA 5500	Theories and Issues in School Counselling	3
EDUA 5510	Elementary School Counselling	3
EDUA 5520	Ethics in Counselling	3
EDUA 5530	Secondary School Counselling	3
EDUA 5540	Groups in Guidance	3
EDUA 5550	Psychology of Human Relationships	3
EDUA 5570	Family Life Education	3
EDUA 5580	Career Development	3
EDUA 5800	Introduction to Educational Research	3
EDUA 5810	Theory of Test Construction	3
EDUB 5510	ESL Materials Development and Practicum	3
EDUB 5512	Teacher Development and Leadership in Second Language Education	3
EDUB 5520	Grammar in ESL Learning and Instruction	3
EDUB 5530	ESL and Content Instruction	3
EDUB 5540	Vocabulary and Pronunciation Instruction	3
EDUB 5580	Fundamentals of ESL (English Second Language) Instruction	3
EDUB 5200	Readings in Curriculum, Teaching and Learning 1	3
EDUB 5210	Readings in Curriculum, Teaching and Learning 2	3
EDUB 5220	Recent Developments in Curriculum, Teaching and Learning 1	3
EDUB 5230	Recent Developments in Curriculum, Teaching and Learning 2	3
EDUB 5470	Recent Developments in Curriculum: Mathematics and Natural Sciences 1	3
EDUB 5480	Recent Developments in Curriculum: Mathematics and Natural Sciences 2	3
EDUA 5930	Observing Child Behaviour	3
EDUA 5940	Language and Symbolic Process	3
EDUB 5840	Internet Pedagogy	3
EDUB 5850	Theory and Practice of Designing and Developing Web-based Courses	3
EDUB 5860	Project Management in Education and Training	3

Numéro du cours	Titre du cours	Heures-crédits
EDUB 5330	Teaching Language and Literacy in the Content Areas	3
EDUB 5350	Current Issues in Language and Literacy	3
EDUB 5360	Children's Literature	3
EDUB 5370	Adolescent Literature	3
EDUB 5380	Theory and Practice in Written Composition	3
EDUB 5390	The Teaching of Written Composition	3
EDUB 5400	Diagnostic and Remedial Techniques in Language Arts	6
EDUB 5760	Recent Developments in Mathematics Education	3
EDUB 5770	Diagnosis and Remediation in Elementary School Mathematics	3
EDUB 5600	The Teaching of Social Studies in the Early and Middle Years	3
EDUB 5660	Theoretical Foundations of Social Studies	3
EDUB 5100	Developing Competency Skills in Enterprise Education 1	3
EDUB 5110	Developing Competency Skills in Enterprise Education 2	3
EDUB 5690	Seminar in Business Education	6
EDUB 5550	Library Reference and Informational Materials	6
EDUB 5012	Video Art, Culture and Education	3
EDUB 5040	Theory and Practice of Teaching Art (Elementary)	6
EDUB 5060	Theory and Practice of Teaching Art in the Senior Years 1	3
EDUB 5120	Music in the Early Years/Middle Years School 1	3
EDUB 5130	Music in the Early Years/Middle Years School 2	3
EDUB 5140	Special Methods in Music 1	3
EDUB 5150	Special Methods in Music 2	3
EDUB 5160	School Band	3
EDUB 5190	School Music Productions	3
EDUB 5250	Music: Advanced Choral Methods	3

Remarque: Les cours sont offerts en rotation sur deux ans. L'offre de cours varie selon les inscriptions, et certains cours peuvent être annulés si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant.

Université de Saint-Boniface

Diplôme postbaccalauréat en éducation

Exigences de base

Quinze (15) heures-crédits de cours universitaires portant sur les cinq domaines de connaissances et de compétences.

Numéro du cours	Titre du cours	Heures-crédits	Domaine 1	Domaine 2	Domaine 3	Domaine 4	Domaine 5
EDUA 5011	Introduction à l'administration scolaire	3	x				
EDUA 5081	Courants actuels en administration scolaire 1	3		x			
EDUA 5061	Principes de la supervision en enseignement	3			x		
EDUA 5041	L'administration du personnel scolaire	3				x	
EDUA 5031	La gestion des établissements	3					x

Cours au choix

Neuf (9) heures-crédits de cours universitaires

Numéro du cours	Titre du cours	Heures-crédits
EDUA 5021	Principes d'élaboration de curriculum	3
EDUA 5071	Comportement organisationnel en éducation	3
EDUA 5091	Courants actuels en administration scolaire 2	3
EDUA 5101	Questions importantes en administration scolaire	3
EDUA 5241	Problèmes en rapport avec l'éducation interculturelle	3
EDUA 5251	Regards sur l'éducation des minorités au Canada	3
EDUA 5551	Psychologie des relations humaines	3
EDUA 5571	Éducation familiale	3
EDUA 5581/5591	Orientation de carrières/Information sur les carrières	3
EDUA 5601	Introduction à l'éducation inclusive	6
EDUA 5631	Évaluation et programmation en éducation inclusive	3
EDUA 5681	Promotion d'un comportement responsable en milieu scolaire	3
EDUA 5701	Psychologie sociale de l'éducation	3
EDUA 5711/5721	Lectures dirigées en psychologie de l'éducation 1/2	3
EDUA 5731/5741	Courants actuels en psychologie de l'éducation 1/2	3
EDUA 5751	Psychologie de l'apprentissage en contexte scolaire	3
EDUA 5761	Psychologie de l'enseignement en contexte scolaire	3

Numéro du cours	Titre du cours	Heures-crédits
EDUA 5801	Introduction à la recherche en éducation	3
EDUA 5811	Théorie de construction de test	3
EDUA 5821	Analyse et administration de tests	3
EDUA 5851	Application de l'informatique en éducation	3
EDUA 5931	L'observation du comportement de l'enfant	3
EDUB 5331	Enseignement de la langue et de la littérature dans les matières	3
EDUB 5341	Fondement de la littérature	3
EDUB 5351	Problématiques actuelles en langue et littérature	3
EDUB 5391	Enseignement de l'écrit	3
EDUB 5431	Développements récents en curriculum : humanités et sciences humaines	3
EDUB 5471	Développements récents en curriculum : mathématiques et sciences naturelles	3
EDUB 5531	Théorie et pratique de l'enseignement du français	3
EDUB 5533	Théorie et Pratique de l'enseignement FL2	3
EDSB 5011	L'éducation bilingue et l'acquisition d'une L2	3
EDSB 5031	Histoire de l'éducation française au MB	3
EDSB 5041	Théories d'apprentissage situation d'immersion	3
EDSB 5051	L'intégration des matières en situation d'immersion	3
EDSB 5061	Théories d'apprentissage en milieu minoritaire	3
EDUB 5201	Lectures en curriculum, enseignement et en apprentissage 1	3
EDUB 5211	Lectures en curriculum, enseignement et en apprentissage 2	3
EDUB 5221	Courants actuels en curriculum, enseignement et apprentissage	3
EDUB 5231	Courants actuels : curriculum, enseignement et apprentissage 2	3
EDUB 5761	Courants actuels en enseignement des mathématiques	3
EDUB 5771	Diagnostic et intervention en enseignement des mathématiques	3
EDSB 5071	Prévention des difficultés d'apprentissage dans l'enseignement du langage écrit	3
EDSB 5081	Stage et séminaires de recherche-action	3
EDUA 7741	Sujets particuliers en psychologie de l'éducation 1 : Développements de la recherche sur la déficience intellectuelle et le handicap mental	3
EDUA 7621	Séminaire sur la déficience intellectuelle	3

Les cours sont offerts en rotation sur trois ans. L'offre de cours varie selon les inscriptions, et certains cours peuvent être annulés si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant.

Cours dirigés par des organisations professionnelles

Six (6) heures-crédits de cours portant sur au moins un des cinq domaines de connaissances et de compétences

Numéro du cours	Titre du cours	Heures-crédits
FLC 1	Professional Perspectives: Implementing Ethical Leadership (associé aux cinq domaines)	3
FLC2	Professional Perspectives: Personnel Leadership Practices (associé aux 2 ^e et 4 ^e domaines)	3
FLC3	Professional Perspectives: Educational Leadership Theory (associé aux 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e domaines)	3
FLC4	Professional Perspectives: Change Leadership (associé aux 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e domaines)	3
FLC5	Professional Perspectives: School Leadership in Manitoba (associé aux cinq domaines)	3
FLC 6	Professional Perspectives: Leading Safe Caring and Inclusive Schools (associé aux 1 ^{er} , 2 ^e et 5 ^e domaines)	
FLC 7	Professional Perspectives: Instructional Leadership (associé au 1 ^{er} domaine)	3

L'information sur l'offre de cours dirigés par les organismes à caractère éducatif est accessible à l'adresse suivante : <https://www.mbteach.org/mtscms/2021/05/13/field-led-course-6/>.

Références bibliographiques :

Council of Chief State School Officers. (2008) *Educational leadership policy standards: ISLLC (Interstate School Leaders Licensure Consortium)*. Washington, DC: CCSSO. Accessible à : www.danforth.uw.edu/uwdanforth/media/danforth/isllc-2008.pdf

Department for Education and Skills (DfES). (2004) *National standards for headteachers*. Nottingham, England: DfES. Accessible à : [www3.nccu.edu.tw/~mujinc/teaching/9-101principal/refer4-2\(2004%20national%20standards\).pdf](http://www3.nccu.edu.tw/~mujinc/teaching/9-101principal/refer4-2(2004%20national%20standards).pdf)

L'Institut de leadership en éducation. (2013) *Le cadre de leadership de l'Ontario : guide à l'intention des leaders scolaires et des leaders du système pour la mise en application du Cadre de leadership de l'Ontario*. Toronto (Ontario) Institut du leadership de l'Ontario. Accessible à : www.education-leadership-ontario.ca/application/files/4214/9452/2469/Cadre_de_leadership_de_lOntario.pdf